

GII-C4

**La France :
dynamiques démographiques,
inégalités socio-économiques**

Fiche de lexique

Introduction

Les territoires de la France (métropole et outre-mer) se caractérisent par des dynamiques démographiques très variées (des régions jeunes et dynamiques, des régions vieillissantes). Mais structurellement, la France est marquée par le vieillissement de sa population. Sur le plan économique et social, la France est un des pays les plus riches du monde : pourtant, les inégalités ne cessent d'augmenter.

Problématique

A quels défis démographiques et socio-économiques la France est-elle confrontée ?

I – Dynamiques et contrastes démographiques en France

1°- Une croissance démographique qui persiste mais qui ralentit

En France, la transition démographique est ancienne : c'est depuis le milieu des années 1970 que la natalité a diminué et que l'espérance de vie a augmenté. Les plus de 65 ans sont passés de 8 millions en 1990 à 13 millions en 2018, soit 20% de la population contre 14% en 1990.

Sa fécondité reste plus élevée que celle de ses voisins européens : avec 67,2 millions d'habitants et 1,88 enfants par femme en 2017, la France est le pays le plus peuplé d'Europe après l'Allemagne. Le solde naturel positif reste le moteur de la croissance démographique.

Les territoires ultramarins sont à différencier : ils connaissent une transition démographique rapide mais différenciée : la Martinique et la Guadeloupe ont des taux comparables à ceux de la métropole. En revanche, Mayotte, la Guyane et la Réunion ont les taux les plus élevés.

2° - Le défi du vieillissement

La population française est marquée par son vieillissement : on estime qu'en 2030, 30 % de la population aura plus de 65 ans. L'espérance de vie s'est allongée (79,5 ans pour les hommes, 85,3 ans pour les femmes).

Les régions sont inégalement touchées par ce vieillissement :

- Les territoires ruraux, forestiers et montagnards souvent peu denses ont une part assez importante de personnes de plus de 65 ans. Ils forment une diagonale des Ardennes au Lot. Les couronnes périurbaines des grandes villes vieillissent également,

leurs habitants y étant installés depuis les années 1970. Les espaces frontaliers de l'Est vieillissent également. A noter que le littoral du sud de la France et l'arrière-pays provençal subissent également un vieillissement de leur population.

- Les métropoles et certaines régions sont plus jeunes : le nord et l'est de la France ont une croissance naturelle forte ce qui compense les départs (26% ont moins de 20 ans dans le Nord ou l'Oise). L'Île-de-France est un cas particulier : elle attire les jeunes et les étudiants tout en étant peu attractive pour les autres (coût du logement, qualité de vie peu attrayante...).

Les migrations internes jouent un rôle majeur dans l'inégal vieillissement des territoires : les littoraux attirent une partie des retraités, surtout sur la côte méditerranéenne. La part des plus de 65 ans est de 20% dans le Var. Des retraités reviennent vivre également dans leur région d'origine, compensant ainsi le déficit de naissances de certaines régions rurales. Mais des actifs quittent aussi la région parisienne pour aller s'installer dans un arc allant de la Bretagne à la Côte d'azur (ces régions sont dynamiques économiquement et attractives pour leur cadre de vie).

3° - Des défis à relever

Le vieillissement de la population française a un coût : il faut financer les retraites (le nombre de retraités est de plus en plus important), les structures d'accueil pour les gens âgés et les dépenses de santé qui augmentent avec l'âge. Les actifs sont proportionnellement de moins en moins nombreux par rapport aux retraités pour pouvoir financer ce système.

Le retard des politiques publiques est important, surtout dans les zones où la croissance des « séniors » est importante.

Mais c'est aussi l'apparition d'une « silver économie », dédiée à ces personnes âgées (services à la personne, développement d'outils innovants pour leur accompagnement...).

II – La France, un pays riche mais de plus en plus inégalitaire

1° - Un pays développé mais avec des inégalités croissantes

La population française est l'une des plus riches d'Europe avec un revenu moyen de 1710 euros par personne en 2017. La France est la 7^e puissance économique mondiale (PIB), 23^e pour l'IDH. C'est un des pays bénéficiant des meilleurs accès aux soins. Les écarts de richesses entre les plus pauvres et les plus riches sont deux fois moins importants qu'en Amérique du nord.

Mais les inégalités se creusent : si 2 Français sur 3 appartiennent à la classe moyenne, 14% vivent en-dessous du seuil de pauvreté (moins de 1026 euros par mois) en 2018 contre 13,3% en 2008. Le taux de pauvreté progresse et les écarts se creusent : 10 % des plus riches possèdent des revenus 6,7 fois plus élevés que ceux des 10 % les plus pauvres.

La pauvreté touche surtout les familles monoparentales et les jeunes sans qualification. Elle se traduit par le mal-logement pour 4 millions de personnes en 2018 et la précarité. 57% des personnes au SMIC subissent un temps partiel.

2° - Des inégalités à toutes les échelles

A l'échelle nationale : les écarts entre les régions riches et les régions pauvres sont importants. Les régions riches sont souvent dominées par de puissantes métropoles (régions Ile-de-France, régions lyonnaise, grenobloise, toulousaine...). Les régions marquées par la désindustrialisation comme le nord et l'est ainsi que les territoires ultramarins sont les plus pauvres. Par exemple, le taux de pauvreté atteint 84 % à Mayotte et 44 % en Guyane.

Les métropoles concentrent les plus fortes inégalités socio-économiques ; elles montrent une fragmentation socio-spatiale croissante entre les quartiers prioritaires (42 % des résidents en dessous du seuil de pauvreté) et les quartiers favorisés. Les centres-villes ont longtemps été occupés par des populations modestes : la hausse du prix de l'immobilier les a poussées vers la banlieue ou les zones périurbaines alors que les populations plus riches investissaient les centres-villes (processus de gentrification).

Dans les zones rurales isolées, la pauvreté est aggravée par la faiblesse ou l'absence des services de base (commerces, services publics, médecins...) : 7,4 millions de Français habitent dans des communes isolées (souvent des villages) où les inégalités sont plus fortes.

3°- Le rôle des acteurs publics pour lutter contre ces inégalités

L'Union européenne aide à réduire ces inégalités : elle donne des subventions aux territoires en difficulté (territoires ultramarins, espaces ruraux isolés, quartiers prioritaires...). Sa priorité est de renforcer l'accès aux services et l'emploi des jeunes sans qualification.

L'État est en charge des politiques de redistribution (principe de solidarité) ce qui permet à plus de 5 millions de personnes d'échapper à la pauvreté (RSA, Aspa, ASS...).

Les collectivités territoriales jouent aussi un rôle important dans la lutte contre ces inégalités : c'est le département qui gère le RSA (560 euros pour une personne seule - 2,5 millions de personnes concernées) ou l'allocation pour adulte handicapé (AAH).